



Vous aimez le Bassin d'Arcachon,

**REJOIGNEZ**  
LES ÉQUIPES DU SIBA !

# Agent de régulation des moustiques H/F

## Service d'hygiène Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA)

Devenir **acteur** d'un territoire **réputé**, reconnu pour sa **qualité de vie** et son **exigence**.

S'investir dans la **préservation** d'un beau **milieu naturel et protégé**.

Développer une **expertise technique** autour d'une ressource naturelle riche et précieuse : L'EAU !

**CELA VOUS INTÉRESSE ?**

**REJOIGNEZ :**

- UNE EQUIPE **dynamique, soudée**, investie dans l'**efficience** du traitement de l'eau et la recherche de solutions **novatrices**
- UNE COLLECTIVITE détenant une connaissance parfaite du contexte lié au milieu naturel (eau, terre) avec de multiples missions en lien avec la qualité de l'eau. 70 collaborateurs s'y investissent en créant une relation de **confiance** et de **proximité** avec la population. En rejoignant le SIBA, vous intégrez une structure **responsable**, attachée à des **valeurs** fortes et qui contribue au bien être des habitants des 12 communes du Bassin d'Arcachon (138 000 habitants).

### **QUELLES SERONT VOS MISSIONS ?**

Au sein du Service d'hygiène et de santé, vous serez chargé(e) de mettre en œuvre, en binôme, les actions de lutte préventive contre les moustiques :

- Prospection et mise en œuvre des traitements anti-larvaires selon les protocoles définis, contrôle de leur efficacité (quad ou appareils à dos),
- Surveillance entomologique du territoire,
- Suivi de différents indicateurs liés à l'activité : temps d'intervention, consommation de larvicide, plaintes, rapport d'activité annuel et bimensuel,
- Assurer l'entretien régulier et le nettoyage du matériel mis à disposition.

En période hivernale :

- Contrôle réglementaire des installations d'assainissement non collectif
- Participation aux actions du service d'hygiène (dératisation, régulation de la population de pigeons, etc.)
- En cas de crise, participation aux actions du SIBA aux côtés du service de gestion des eaux pluviales

## **QUI ÊTES VOUS ?**

- Forte appétence pour les activités physiques en extérieur au quotidien : marche difficile sur des terrains accidentés, port de l'appareil à dos, utilisation de produits biocides (avec équipements de protection individuels adaptés).
- Sens du travail en équipe
- Forte sensibilité à l'environnement, à la gestion des milieux naturels et de la faune sauvage
- Capacité d'observation, d'orientation et d'analyse
- Adaptation, réactivité et rigueur dans l'exécution des missions
- Maîtrise des outils bureautiques courants
- Permis B requis
- Activité pouvant nécessiter des interventions en dehors des plages horaires de travail habituel (soirée, 12/14h), annualisation du temps de travail, possibilités de congés limitées durant l'été

## **Débutants acceptés**

## **QUELLES SONT LES CONDITIONS ET AVANTAGES PRINCIPAUX ?**

Démarrage : 1<sup>er</sup> juin 2025 (ou suivant disponibilité) / Lieu de travail à Biganos  
Rémunération selon expérience / ordinateur et téléphone portable / Tickets restaurant  
Possibilités d'évolutions au sein de la structure

## **COMMENT CONTACTER SIBA ET POSTULER ?**

Pour tous renseignements : Yohan ICHER, directeur du service d'hygiène, 05 57 76 23 23

Pour postuler : envoyez vos CV et lettre de motivation par mail à [administration@siba-bassin-arcachon.fr](mailto:administration@siba-bassin-arcachon.fr) (ou par courrier : SIBA, 16 ALLEE CORRIGAN, CS 40002 33311 ARCACHON CEDEX)

Toutes les candidatures (CV et Lettre de Motivation) seront étudiées. Véritable politique d'accompagnement des non-fonctionnaires à la préparation du concours.

Date limite de candidature : 20 mars 2025

## **POUR MIEUX CONNAÎTRE LE SIBA**

Site officiel : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/>

# **Agent de régulation des moustiques**

**Service d'hygiène et de santé  
Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon  
(SIBA)**



<b>Service intercommunal d'hygiène et de santé (SIHS)</b>	<b>Agent de régulation des moustiques</b>
<b>Missions</b>	<p>Missions principales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de lutte contre les moustiques : moustiques autochtone &amp; tigre</li> <li>• Prospection et mise en œuvre des traitements anti-larvaires selon les protocoles définis, contrôle de leur efficacité (quad ou appareils à dos),</li> <li>• Surveillance entomologique du territoire,</li> <li>• Suivi de différents indicateurs liés à l'activité : temps d'intervention, consommation de larvicide, plaintes, rapport d'activité annuel et bimensuel,</li> <li>• Assurer l'entretien régulier et le nettoyage du matériel mis à disposition.</li> </ul> <p>Missions en périodes hivernales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle réglementaire des installations d'assainissement non collectif</li> <li>• Participation aux actions du service d'hygiène (dératisation, régulation de la population de pigeons, etc.)</li> <li>• En cas de crise, participation aux actions du SIBA aux côtés du service de gestion des eaux pluviales</li> </ul>
<b>Savoir / Savoir faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise en matière de moustiques : connaître parfaitement les espèces, leur mode de vie, les moyens de lutte</li> <li>• Savoir donner des conseils auprès de la population / des services techniques</li> <li>• Planifier efficacement son activité, optimiser ses déplacements, développer des outils de suivi de l'activité</li> <li>• Etre capable de porter un regard critique sur l'activité afin d'optimiser son efficience</li> <li>• Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus</li> <li>• Maîtrise des outils informatiques bureautiques (word, excel)</li> </ul>
<b>Savoir être</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités physiques (travail physique, à l'extérieur, milieu humide)</li> <li>• Esprit d'équipe</li> <li>• Rigueur et organisation</li> <li>• Sens des relations humaines et diplomatie</li> <li>• Discrétion, respect de la confidentialité</li> <li>• Dynamisme, disponibilité, investissement dans le travail</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Activité pouvant nécessiter des interventions en dehors des plages horaires de travail habituel (soirée, 12/14h), annualisation du temps de travail, possibilités de congés limitées durant la période active</li> </ul>
<b>Formation, connaissance, expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou niveau (expériences professionnelles) : à voir suivant profil</li> <li>• Habilitations liées à l'activité</li> <li>• Permis VL</li> </ul>